

Sud Rail

CONTRACTUEL-LE-S

**Migration des comptes CPAM vers la CPRPF :
" LA DIRECTION DÉRAILLE, NOS DROITS AUSSI ! "**

Dès la réception du courrier par les cheminot.es contractuel.les fin septembre sur la migration de leurs droits entre la CPAM et la CPRPF, nous avons écrit : « *C'est pourquoi nous resterons vigilants, sur les conditions de cette période transitoire, sur le fait qu'en rajoutant un interlocuteur entre les contractuel.les et la caisse de sécurité sociale, cela n'engendre pas des retards, voire des oublis dans la gestion des arrêts maladie* ». Evidemment, nous avons eu raison de nous méfier, puisque malgré notre interpellation à la direction la semaine dernière et sa réponse nous disant que tout serait rentré dans l'ordre avant lundi, nous sommes encore une fois forcés de constater que la direction de la SNCF main dans la main avec celle de la CPRPF a brillé par son insuffisance, pour ne pas dire plus ...

Depuis la migration des cheminots contractuels vers la CPR, rien ne va plus !

- ☞ Des bugs informatiques bloquent le remboursement des frais de santé.
- ☞ Des cheminots abandonnés avec des dépenses non prises en charge.
- ☞ Des renoncements aux soins par peur des surcoûts : INACCEPTABLE !

SUD-Rail dit STOP !

Nous exigeons :

- ✓ Une résolution immédiate des problèmes informatiques pour débloquer les dossiers.
- ✓ Un fond temporaire pour avancer les frais des cheminots impactés.
- ✓ Une communication claire et honnête de la CPR et de la direction SNCF.
- ✓ Un suivi collectif avec vos représentants pour s'assurer que vos droits soient respectés.
- ☞ **Cheminots contractuels, ne restez pas isolés ! Rejoignez-nous pour défendre ensemble nos droits à une prise en charge équitable et rapide.**



**ENSEMBLE, NE LAISSONS PAS LES DIRECTIONS DE LA CPRPF ET DE LA SNCF
FAIRE DÉRAILLER NOS DROITS !**

Contractuel.les, une question sur vos droits ?

Par téléphone:06.95.47.41.00

(Tous les mercredis et jeudis de 9H00 à 17H)

Par mail : contractuel-le-s@sudrail.fr

(Tous les jours 24/24)

Courrier de la fédération SUD-Rail à la direction du groupe SNCF et de la CPRPF



Nos revendications :

- Une **mise en place urgente de solutions techniques** pour corriger les bugs informatiques et garantir un traitement rapide et fiable des dossiers.
- La mise en place d'un **fonds temporaire d'avance de frais** pour couvrir les cheminots impactés, jusqu'à la résolution complète des problèmes.
- Une **communication transparente** auprès des cheminots sur les démarches à suivre et les délais de traitement.
- La tenue d'une réunion avec les représentants des cheminots et des organisations syndicales pour faire un point d'étape et assurer un suivi rigoureux des correctifs.

La situation actuelle est inadmissible et ne fait qu'accentuer la précarité de certains cheminots contractuels. Nous exigeons une réaction immédiate de la direction de la SNCF et de la CPR afin de garantir un accès équitable et fluide aux prestations de santé pour tous.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre et action visant à résoudre ces problèmes dans les plus brefs délais.

Dans l'attente d'une réponse rapide et concrète, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération SUD-Rail,

Sabrina Lefebvre
Yann Lo Presti
Fabien Villedieu

SUD Rail

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

M Philippe Bru,
DRH du groupe public ferroviaire unifié
2 place aux Etoiles
CS 70001
93633 La Plaine St Denis Cedex

M Pierre Robin
Directeur de la CPRPF
17 avenue Général Leclerc
13347 Marseille Cedex 20

Mme Marion Laroutis
Directrice de la protection sociale
17 avenue Général Leclerc
13347 Marseille Cedex 20

A Saint-Denis le 19 Novembre 2024

Objet : Dysfonctionnements liés à la migration des cheminots contractuels vers la CPRPF

Madame, Monsieur,

Nous, Fédération SUD-Rail, vous adressons ce courrier pour exprimer notre profonde préoccupation concernant les nombreux dysfonctionnements survenus lors de la migration des cheminots contractuels vers la Caisse de Prévoyance et de Retraite (CPR). Pourtant nous vous avons envoyé par mail une première alerte le jeudi 14

septembre à 11H et malgré cela les problèmes persistent voire s'amplifient... problèmes, essentiellement liés à des bugs informatiques, suscitent un fort mécontentement parmi les cheminots et impactent directement leur accès aux soins. Étant lors de votre courrier reçu avec la fiche de paie de septembre, M Bru, vous n'étiez engagé à ce que nos droits et prestations soient maintenus à l'identique et que notre communication soit faite.

Dysfonctionnements signalés :

- **Retards dans la prise en charge des frais de santé** : De nombreux cheminots se retrouvent confrontés à des dépenses de santé non remboursées, laissant des frais importants à leur charge.
- **Incertitudes administratives** : Des erreurs de traitement compliquent l'accès aux prestations, avec des démarches fastidieuses pour corriger les anomalies.
- **Conséquences sur la santé des cheminots** : Face à la peur des surcoûts, certains cheminots hésitent à se rendre à leurs rendez-vous médicaux, compromettant leur suivi médical.

